

# LE JOURNAL

DEPUIS 1863

## DU JURA



Mercredi 9 juin 2021  
www.journaldujura.ch

No 131 CHF 3.80  
J.A. - CH-2501 Bienne 1

Retrouvez  
le journal du Jura sur



9771424962007 30023

### L'édito

Philippe Oudot  
poudot@journaldujura.ch



## Il en va de notre intérêt à long terme

A quelques jours des votations du 13 juin, les partisans de la loi sur le CO<sub>2</sub> ont du souci à se faire. Le dernier sondage commandé par la SSR indiquait en effet que si le camp du oui restait encore majoritaire, avec 54% d'intentions de vote favorables, celui des opposants s'était nettement renforcé en l'espace d'un mois. A l'évidence, l'argument du porte-monnaie brandi par les opposants – la loi serait antisociale, trop coûteuse et inefficace – fait mouche dans une partie croissante de la population. C'est toutefois oublier que l'objectif de la loi est de contenir le réchauffement climatique en respectant les engagements que la Suisse a pris en signant l'Accord de Paris. A savoir réduire de moitié par rapport à 1990 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Certes, les efforts de ces dernières années ont commencé à porter leurs fruits, mais on est encore loin du compte. D'où la nécessité de cette loi.

Une nécessité qui semblait évidente l'automne dernier, lors des discussions aux Chambres fédérales. Le Conseil national avait en effet largement soutenu le texte, par 129 voix contre 59 et huit abstentions, tout comme la Chambre haute, par 33 voix contre cinq et six abstentions. Les opposants venaient essentiellement des rangs de l'UDC – comme d'habitude, serait-on tenté de dire...

Si la loi peut toujours compter sur le soutien massif des Verts, du PS, des Verts libéraux et, plus timidement, du Centre, elle divise profondément le PLR. Nombre de sections cantonales ou locales ont en effet basculé du côté du non. C'est vrai que chez les «Radis», le mot «taxe» fait généralement office de repoussoir. A tort, en l'occurrence, car dans la loi sur le CO<sub>2</sub>, le produit de ces taxes n'ira pas se fondre dans les comptes généraux de l'Etat, mais sera en partie redistribué à la population par le biais des caisses-maladie, l'autre partie servant à alimenter le Fonds pour le climat. Objectif: promouvoir les investissements respectueux du climat (chauffages ne produisant pas de CO<sub>2</sub>, notamment); soutenir les entreprises développant des technologies vertes et financer des mesures destinées à contenir les effets du réchauffement climatique dans les régions de montagne. Autant de dispositions qui auront aussi pour effet de soutenir l'économie locale. Dans ce contexte, le PLR et, plus largement, les milieux économiques réticents seraient bien inspirés de regarder l'intérêt du pays dans son ensemble et à long terme, plutôt que de garder le nez dans le guidon...

# Virginie Heyer ne cédera rien au rabais à ses voisins

**Transfert de Moutier** Dans une motion déposée hier, la députée PLR demande au Conseil exécutif de ne

signer le concordat qu'à condition de trouver avec le canton du Jura un accord pour la reprise de chaque

bâtiment cantonal de la cité prévôtale, à sa valeur comptable au moins. page 5

## Au pas de course vers la Martinique



**Sport caritatif** Noémie Pasche Sauvage, Vanessa Cléin Asal et Rachel Vuilleumier (de g. à d.) se lancent à l'assaut du Raid des Alizés, en Martinique. Une aventure multisport qui permettra de recueillir de l'argent pour la fondation Etoile filante, qui réalise les rêves d'enfants malades ou en situation de handicap. page 6



### Course à pied Même un Champion a du mal à récupérer

Gilles Champion ne sait pas s'il pourra participer au Pangolin Malin. L'occasion de se pencher sur l'enchaînement des gros efforts en tant qu'amateur. page 17



### Football L'Euro 2020 sous toutes les coutures

Les adversaires de la Suisse, le mot du boss de l'organisation, le programme en détail, ou Le JdJ en mode Euro. pages 13, 14, 15, 17 et 18

### Villeret Sous le stress d'HorrorXcape

Passionné d'attractions et d'épouvante, le Plagnard Luca Grosjean vient d'ouvrir un centre d'escape games sur le thème de l'horreur. page 8

# Sauvés par la banque

**FINANCES** Les comptes 2020 du canton de Berne qui affichent un résultat meilleur que prévu ont été approuvés hier par le Grand Conseil.

PAR MARISOL HOFMANN



La Festhalle s'étant muée en centre de vaccination, les députés bernois ont siégé à Bernexpo. MAH

«**N**ous avons eu de la chance dans la malchance», a déclaré Béatrice Simon, directrice des finances, présidente du Conseil exécutif au moment d'aborder les comptes 2020. «L'an dernier, nous nous attendions à un déficit à trois chiffres. Or on peut dire qu'on s'en est finalement bien sorti.» Le rapport présenté aux députés fait en effet état d'un résultat meilleur qu'escompté en affichant un excédent de revenus de plus de 40 millions de francs. «Les 243 millions de francs accordés par la Banque nationale suisse ont permis d'absorber les conséquences liées à la pandémie», a expli-

qué la directrice des finances. Elle a également souligné que cette année a été marquée par une forte baisse des recettes fiscales, de nombreuses entreprises n'ayant pas pu travailler normalement, et d'une augmentation des dépenses, notamment au niveau administratif, liées aux mesures de lutte contre le Covid-19. Concernant le compte des investissements, il clôture sur un meilleur résultat que celui budgété. L'investissement net a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 374,5 millions de francs à 390,8. Mais sur les 446,4 millions d'investissement net inscrits au budget, 55,5 n'ont pas été dépensés.

«Une fois de plus, il faut constater que les investissements n'ont pas été épuisés», a relevé Béatrice Simon. «Ceci est dû en partie à la situation de pandémie. Certains projets, à l'instar de celui du campus de Bienne, ont pris du retard.» Si les élus comprennent la singularité de la situation actuelle, certains ont émis le souhait que davantage d'efforts soient déployés à l'avenir afin de prendre avantage des fonds budgétés et que les projets soient menés à bien dans les temps, à l'instar du PEV, dont Barbara Streit-Stettler s'est fait la porte-parole. «Nous attendons du Conseil exécutif qu'il propose une hiérarchisation des projets d'in-

vestissement», a-t-elle déclaré à la tribune. Ce à quoi la directrice des finances a répondu que le Conseil exécutif est en train de se pencher sur la question. «Nous allons prochainement proposer des solutions», a-t-elle assuré. L'investissement net susmentionné, ne peut toutefois pas être entièrement financé par des fonds propres. Le solde de financement présente ainsi un nouvel endettement de quelque 20 millions. Le Conseil exécutif a proposé au Grand Conseil de renoncer à compenser ce découvert au vu des circonstances actuelles. Une proposition qui a été validée à l'unanimité, tout comme les comptes 2020.

# Pour Virginie Heyer, il faut payer le prix

**MOUTIER**

La députée-maire PLR de Perrefitte veut éviter que le parc immobilier soit cédé au rabais par le canton de Berne.

La députée-maire PLR de Perrefitte n'en a pas terminé avec Moutier. Maintenant que la commune a fait son choix de passer de l'autre côté de la frontière, s'ouvre une période de négociation du concordat qui mènera au transfert de celle-ci. Or Virginie Heyer se préoccupe des conditions de l'établissement de cet accord entre les deux cantons et plus précisément de l'avenir des bâtiments cantonaux situés dans la cité prévôtoise.

Soutenue par plusieurs membres de la Députation francophone – Roland Benoit (Corgémont, UDC), Etienne Klopfenstein (Corgémont, UDC), Anne-Caroline Graber (La Neuveville, UDC), Jean-Luc Niederhauser (Court, PLR), Tom Gerber (Reconvilier, PEV), Christine Bühler (Romont, Le Centre) et Sandra Roulet Romy (Malleray, PS) – elle a déposé hier une motion intitulée «Pas de parc immobilier cédé au rabais par le canton de Berne!» demandant au Conseil exécutif de ne signer le concordat de transfert de la commune qu'à condition de trouver avec le canton du Jura un accord pour la reprise de chaque actif cantonal situé dans la commune concernée, à au moins sa valeur comptable. «Nous sommes d'avis que chaque bâtiment a non seulement une valeur financière,

mais également une valeur historique et symbolique pour la population de l'ancien district de Moutier et du Jura bernois dans son ensemble. Ainsi nous estimons qu'aucun de ces bâtiments ne devra être cédé au rabais au canton du Jura dans le cadre des négociations du concordat», justifient les motionnaires.

Selon le document «Moutier dans le canton de Berne: données détaillées» publié par le Conseil exécutif avant la votation du 28 mars 2021 et mentionné par les auteurs de la motion, la valeur totale de l'assurance immobilière des bâtiments cantonaux situés sur la commune (état 2018) s'élève à près de 49 millions de francs. Parmi ceux-ci figure par exemple la prison régionale de Moutier, le ceff Moutier, ou encore l'intendance des impôts.

Il s'agira donc, pour le canton, non seulement de considérer la valeur indiquée par l'Assurance immobilière, mais aussi et surtout la valeur comptable de ces biens. «Ces bâtiments appartiennent depuis de nombreuses années au canton de Berne qui a massivement investi dans des rénovations. Il ne saurait être question de les céder pour un franc symbolique ou en compensation d'autre chose, comme on peut parfois l'entendre», poursuivent les élus de la région. Les motionnaires ne sont pas contre l'idée que les deux cantons trouvent d'autres repreneurs pour ces biens immobiliers. Ils demandent toutefois que cela se fasse à la seule et même condition que le prix offert soit au minimum celui de la valeur comptable. MAH

# Une pétition remise à Hervé Gullotti

**LOI SUR L'ÉCOLE OBLIGATOIRE**

Le Syndicat des services publics (SSP) et l'Association des écoles à journée continue se sont mobilisés pour l'avenir de ces structures.

Le Syndicat des services publics (SSP) et l'Association des écoles à journée continue (Verein Berner Tagesschulen, vbt) ont remis à Hervé Gullotti (PS), nouveau président du Grand Conseil, la pétition «En avant l'école à journée continue!» hier, en début d'après-midi, la veille de la deuxième lecture de la modification de la Loi sur l'école obligatoire. Par cette action, ils demandent aux membres du Grand Conseil de prêter une attention particulière aux requêtes des signataires lors des délibérations sur les articles relatifs à l'école à journée continue. C'est-à-dire: garantir du personnel bien formé et suffisamment de temps pour les

enfants et pour la collaboration avec les parents, les enseignants et les services spécialisés; respecter davantage le travail important accompli par les écoles à journée continue; fixer des prescriptions claires en matière de qualité et contrôler leur application; définir une rémunération équitable et de bonnes conditions de travail, «parce que la prise en charge dans les écoles à journée continue est un travail»; enfin, veiller à ce que tous les locaux soient adaptés aux enfants et qu'ils leur permettent aussi de se retirer s'ils en ont besoin. Cette pétition lancée conjointement par le SSP Berne et l'Association des écoles à journée



Par cette action, le SSP et l'Association des écoles à journée continue ont rappelé leurs revendications. LDD

continue a réuni quelque 5216 signatures dont environ 800 proviennent d'habitants du Jura Bernois. «Ce soutien massif le prouve: les écoles à journée continue répondent à un besoin, elles doivent être de

qualité et offrir des conditions d'emploi équitables», ont écrit les pétitionnaires dans un communiqué publié hier et distribué à la sortie de Bernexpo où siège actuellement le Grand Conseil. C-MAH

**EN BREF**

**INTERVENTION**

Les exécutifs ne seront pas «muselés»

La motion déposée par l'Orvinois Mathias Müller (UDC) «Pour des organes exécutifs impartiaux» n'a pas séduit l'ensemble du Grand Conseil. L'agrarier, soutenu par son parti, estime les exécutifs communal et cantonal ne doivent pas prendre officiellement position afin de ne pas interférer dans la liberté d'opinion ni la formation de celle-ci. La plupart des partis, considèrent quant à eux que la jurisprudence existante en la matière est suffisante et veulent éviter de «museler» les exécutifs qui donnent leur avis de manière informative et collégiale. MAH

**INTÉGRATION**

Bientôt la langue facile sur les sites internet et autres supports

Le Grand Conseil a accepté hier à large majorité, une proposition de Christoph Grupp (Les Verts) dans le cadre du rapport concernant la mise en œuvre de la motion 242-2018 Sançar. Le Bienneis demande que le canton de Berne complète son site Web au plus vite avec une rubrique réunissant les principales informations du canton en langue facile (langage simplifié). Pour rappel, le langage facile a pour objectif de permettre aux personnes présentant des difficultés d'apprentissage et des troubles cognitifs de prendre pleinement part à la vie sociale, économique et politique. MAH